

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **9 (1871)**

Heft 13

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181311>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

varier les plaisirs des habitants, M. Souiller a été à même de se relever, et nous avons lieu de croire qu'il n'a qu'à se féliciter de la réception qui lui a été faite au Cirque-Impérial de Constantinople. »

Quelques remarques sur la population de la France.

Le Docteur Bertillon a publié, l'année dernière, une série d'observations très intéressantes sur la population de la France, comparée à celle de l'Allemagne et de l'Angleterre. Ces divers pays ont sous ce rapport des dissemblances qu'on ne supposerait point si les chiffres de travaux statistiques exacts n'étaient là pour le prouver.

C'est ainsi que 1000 habitants, dont l'âge est compris entre 15 et 60 ans, c'est-à-dire à peu près aptes à la reproduction, ne fournissent, année moyenne, en France que **42** naissances; mais **61** en Angleterre! Non seulement cette énorme différence dans la fécondité existe entre les deux nations rivales, mais elle s'accroît tous les jours de plus en plus, car, tandis qu'en Angleterre la natalité tend à l'accroissement, en France elle diminue notablement; au commencement du siècle la France comptait annuellement environ 37 naissances par 1000 habitants de tout âge, et elle n'en compte que 26 aujourd'hui, (35 en Angleterre).

La mortalité des deux nations est au contraire presque identique (23 pour 1000). Il résulte de là que la race anglo-saxonne se multiplie infiniment plus vite que la race latine.

Le détestable système de la conscription et des armées permanentes, en reculant l'âge de l'établissement des jeunes familles, en tarissant une source importante des produits du travail national, est une des causes les plus puissantes de cette infériorité qui, si elle persiste, aura pour issue fatale d'amoindrir de plus en plus, de faire disparaître la race française sous les flots toujours grossissants des Anglo-Saxons et des Germains.

Il s'en faut de beaucoup que 1000 Français, 1000 Anglais, 1000 Allemands représentent des groupes ayant une même valeur; en effet, tandis qu'en France ce nombre d'habitants ne renferme que **257** enfants au-dessous de 14 ans, on en compte **333** en Angleterre et **348** en Prusse. Les nombres des vieillards sont dans des rapports encore plus différents, puisque, sur ces 1000 habitants, la France compte **108** vieillards au-dessus de 60 ans, l'Angleterre seulement **73**; mais la Prusse **57** et la Confédération autrichienne seulement **53**. Il résulte de là que pour nourrir 1000 personnes, la France a 635 adultes de 14 à 60 ans, c'est-à-dire aux âges de travail, de production et de fécondité, et **365** consommateurs stériles, tandis que la Prusse et l'Angleterre n'ont que **595** producteurs pour **405** exclusivement consommateurs; il est vrai que sur ces 405 consommateurs purs, l'Angleterre en a **333** et la Prusse **348** qui sont l'espoir de l'avenir et qui rendront avec usure les avances qui leur sont faites, mais la France en a seulement **257** qui lui offrent cette espérance, puisqu'elle a **108** vieillards à nourrir et ses voisins seulement **73**, **57**, ou **53**. Certes, cette charge pieuse n'est pas une force, mais du moins c'est une gloire! Si les choses étaient vraiment ainsi, ayant **40** à **50** vieillards de plus à soutenir, nous aurions pour y subvenir 40 producteurs de plus, et notre condition présente resterait au moins égale à celle de nos émules, mais la conscription et l'armée permanente changent entièrement ces conditions, puisque par 1000 hommes de tout âge, il faut en retrancher **40** à **50**, choisis parmi les plus valides qui sont pris par le service militaire (environ 4 fois moins chez les deux autres nations); **40** à **50** vigoureux producteurs changés en consommateurs stériles! **40** à **50** jeunes hommes qui ailleurs font déjà des chefs de famille, changés en propagateurs de mauvaises mœurs et de maladies infectieuses! enfin **40** à **50** hommes libres devant être soumis comme tous à la loi commune, devenus tout à coup

et dès leur entrée dans la vie vassaux d'une loi dracennienne et sanguinaire!

Si la France persévère dans cette funeste institution, elle court à la dégradation physique et morale de sa population.

Tzanson de veneindze.

AIR de la *Fili d'au quatorze*.

Noutrè dzein san per lè vegnè,
Lè z'oude-vo lutzeyi ?
Quand lài a dâi ballés gourgné,
Fâ plliési dè veneindzi.

No farein

Dâu bon vin,

Vâut ringâ lè plliè solido,
Foudra que sè tignan bin.

Se n'ain dâi croûtiè veneindzè,
Se lo vin n'è pas tant fort,
Faut tot parâi qu'on s'arreindzè,
Lo bon Dieu n'a jamé tort;

Mâ s'on vâu

Tsacon pau

Ein bâire soveint dou verro
Po sè manteni dzoïâu.

Volliâi-vo gottâ na gotta,
Onna gotta dè colon;
Ne fâ pas fère la potta,
N'è-t-e pas que l'è d'âu bon?

L'è dâu mâi,

Vâi ma fâi:

Foudra bin comptâ lè verro,
N'ein foudra bâire que trâi.

Clliâu bravettè veneindjâusè,
Fan l'ovrâdzo à tzavon,
Et fan pas lè z'èpouâirâusè
Por on pou dè remolon.

Faut vouâiti,

Sè veilli

Se la galésa Julie
Laissè ôquîè à grappelhi.

Ne restè pe rein que clli'orna,
Dépatzi-vo, brave dzein;
N'allâ pas passâ la borna
Et couilli su lo vesin.

Eh! ioû hé!

Tot è fé;

Po lo ressat, la Jeannette
No va fère dâi brecé.

Vouâitcè veni lè breintare,
Minant lè fellie à lâu bré;
Lo menètrey et son frère,
Lè faran veri sta nè:

La Marion,

La Suzon,

Avoué la grôcha Sabine,
Cein va fère on bi tredon.

L. F.

Il y a cent ans que fut achevée et inaugurée la salle de spectacle du château de Versailles, dite salle de l'Opéra, où se réunit aujourd'hui l'Assemblée nationale.

C'est l'architecte Gabriel, qui, par ordre de Louis XV, commença en 1753 la construction de cette salle qui exigea plus de dix-sept ans pour ses travaux de toute nature. L'architecte Gabriel, dont il est question, est le même auquel on doit la place de la Concorde et les monuments qui la bornent au nord. Il a donné son nom à l'avenue nord des Champs-Élysées.

C'était pour obéir aux désirs de Mme de Pompadour que Louis XV avait ordonné la construction de la salle de spectacle; mais la favorite mourut pendant la période de construction. Ce fut Mme du Barry qui assista à son inauguration le 16 mai 1770 à l'occasion du mariage du dauphin avec Marie-Antoinette.

De déplorables événements eurent lieu, dix-neuf ans plus tard, dans la salle de l'Opéra de Versailles.

Pendant que l'Assemblée nationale siégeait non loin de là, le 2 octobre 1789, les gardes du corps y étaient réunis en un banquet avec les officiers du régiment de Flandre. Le roi et la reine, revenant de la chasse, paraissent au milieu du festin; des acclamations partent de tous les points de la salle; on entonne le chant: *O Richard! ô mon roi!* On boit à la santé du roi et l'on refuse de boire à la nation, puis on arrache la cocarde tricolore, on la foule aux pieds, on la remplace par la cocarde blanche et par la cocarde noire, couleur de la maison d'Autriche, etc.

Trois jours après, une foule nombreuse quitte Paris et envahit Versailles; des gardes du corps sont massacrés dans une cour et aux abords des appartements du roi. Louis XVI et Marie-Antoinette sont contraints d'abandonner le palais de Versailles, où ils ne devaient plus mettre les pieds.

Style ingénu.

(Extrait d'une lettre écrite de Thoune.)

Nous sommes partis d'Yverdon le vendredi nous avons logé à Langenthal et nous sommes arrivés à Thoune à 1 heure après midi. On nous a introduit dans des grandes casernes comme vous le voyez la (1) il y a des chambres où il ny a que 140 lits tous les canonniers vaudois sont couchés dans la même chambre quand on a dis tous chacun un mot ça fait encore bien du bruit. Le matin on se lève à 4 heures appel à 5 heures de 5 1/2 à 7 théorie dans les casernes 1/2 heure pour déjeuner de 7 heures 1/2 à 10 heures 1/2 sur l'Alminthe c'est à dire sur la place d'armes après nos pièces. Je dois vous dire que les vaudois forment une batterie de 6 pièces et que je suis le 4 dans la seconde pièce. Le service est beau mais peinible parceque les trois premières pièces n'ont pas servi le numéro 6 il paraît qu'on nous tiens pour être bien fort on nous fait amusé avec des jolies pièces de 12 des obusiers de 24. L'écouvillon se trouve bien de plus lourd que les pièces d'ordonnances Maintenant la manœuvre a tous changé depuis l'année passé vous savez qu'il y avait toujours deux hommes à l'écou-

(1) La lettre porte en tête une mauvaise vue de Thoune et des environs.

villon a présent un tous seul fait l'ouvrage s'est quelque chose de joli à voir manœuvré. Monsieur L... capitaine, D... major deux hommes que je voudrais voir au bout de ma pièce le premier coup que je tirerai il sont d'une méchanseté comme personne ne pourrais s'imaginé il font des jurements tous nouveaux qu'on ne sais pas par chez nous. Nos lieutenants sont alors très jenti prevenient ils ont déjà bien exquivé des salles de police aux militaires. Il faut être d'une propreté extrême il faut toujours siré les soulliers 3 fois par jour on a sans cesse le tri-poli est la brosse dans les mains on rencontrera un de ses capitaines sur la rue si on est pas propre il vous demande son nom voilà pour une consigne jusqu'à présent je n'ai pas été puni mais j'ai tant plus brossé depuis que nous sommes arrivés jusqu'au jourd'hui tous les jours la pluie des tonnerres comme il n'en fait pas chez nous à cause de l'éco des montagnes. La ville est plaisante les filles y sont amoureuses surtout dans les etablissements se n'est n'est pas rar quand elles viennent s'asoir sur ses jenoux et de vous embrasser si l'occasion s'en présente. Mais tous ça se n'est pas les filles de Penthéaz je vous prierai de menvoyer comme la fête de G... sest passée à propos de A... et enfin de la Julie etc etc.

Les Alpes, par E. RAMBERT, IV^e série. Bâle et Genève, H. Georg, éditeur, 1871.

Nous arrivons les derniers pour rendre compte du nouveau volume de M. Rambert; mais il n'est jamais trop tard pour parler d'un bon livre, et l'auteur nous pardonnera sans doute.

La quatrième série des *Alpes suisses* est, comme les précédentes, extrêmement variée; nous dirions même volontiers qu'elle est un peu bigarrée, surtout à cause de certaines poésies qui n'ont pas trait, où de très loin seulement, au monde des Alpes.

Le volume s'ouvre par le récit d'une ascension, celle du *Bristenstock* au canton d'Uri. Comme toujours, M. Rambert excelle à tirer parti de son sujet, à le tourner et le retourner, et à le faire voir sous toutes ses faces; tellement que parfois il semble qu'il élargisse trop son cadre et qu'il y fasse entrer trop de choses, ce qui nuit à l'idée générale, à l'ensemble. Mais le talent descriptif n'a fait que grandir, et l'on demeure frappé de la clarté, de la précision de ces descriptions.

Vient ensuite une étude fort complète et fort bien écrite sur les rapports de *Schiller* et de *Gœthe*, avec les Alpes, et sur l'influence qu'elles ont exercée sur ces deux grands génies. C'est à notre avis le meilleur morceau du volume; et ce sont des pages qu'il faut lire, si l'on veut se rendre compte du rôle important qu'a joué la Suisse dans la pensée et dans les œuvres des deux grands poètes.

Les nombreuses lectrices de M. Rambert préféreront sans doute *La batelière de Postunen*, fraîche nouvelle des bords du lac des Waldstätten. Il faut bien qu'il y ait quelque chose pour elles: la grave étude sur *Gœthe* et *Schiller* ne leur revient guère, et pourtant que de poésie aussi dans ce dernier morceau!

Cette batelière est un type que l'on n'oublie pas: cœur noble, âme forte, elle rappelle les femmes héroïques de notre histoire; et chacun l'eût trouvée à sa place dans un des combats de l'Unterwald, en 1798.

L'auteur le dit lui-même: « Il faut quelque courage pour se décider à publier des vers. C'est un sermo où il est fort difficile de réussir, et où il n'est pas permis d'échouer. Il n'y a point d'assez bien en poésie, ce qui n'est pas bien est mauvais, et ne mérite guère d'être gence. » Aussi nous voilà fort perplexes pour dire un

